

## LE STTP PREND EN MAIN L'ÉQUILIBRE TRAVAIL ET VIE PERSONNELLE DE SES MEMBRES

### *Action directe dès minuit pour mettre fin au surmenage*

Pour diffusion immédiate

Le 31 octobre 2018

Ottawa - À compter de minuit une minute, le 1<sup>er</sup> novembre, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) demandera aux membres de ses deux principales unités de négociation à Postes Canada de respecter le mot d'ordre et ne pas travailler d'heures supplémentaires. Quel que soit leur emploi à Postes Canada, les travailleurs et travailleuses s'en tiendront à huit heures par jour et à 40 heures par semaine.

Les travailleuses et travailleurs des postes refuseront d'effectuer des heures supplémentaires. La consigne s'applique aussi aux factrices et facteurs qui ont été contraints de travailler tellement d'heures supplémentaires que bon nombre ont perdu l'habitude de voir leur famille avant la tombée de la nuit.

« Nous en avons assez. La surcharge de travail, les heures supplémentaires et le surmenage sont tous des enjeux importants de cette ronde de négociations. D'ici à ce que l'équipe de négociation de Postes Canada décide de s'attaquer à ces problèmes, nous allons les régler nous-mêmes, déclare le président national du STTP, Mike Palecek. Il s'agit de questions de santé et de sécurité qui découlent directement d'un manque d'effectifs. Nous refusons de subir plus longtemps des accidents du travail parce que la direction se soucie davantage de ses résultats financiers que de son taux excessif d'accidents du travail. »

L'une des deux conventions collectives échues donne à Postes Canada le droit d'obliger certains travailleurs et travailleuses, y compris les facteurs et factrices, à effectuer des heures supplémentaires. En faisant un usage abusif de cette option, Postes Canada met en danger la santé physique et mentale des membres. Étant donné que la convention collective n'est plus en vigueur, nos membres ont le droit de refuser les heures supplémentaires tout en exigeant des effectifs suffisants et une gestion adéquate des heures supplémentaires.

Le taux de blessures invalidantes ne cesse de grimper. Le taux d'accidents du travail à Postes Canada est le plus élevé du secteur fédéral. En fait, il est de cinq fois supérieur à la moyenne du secteur, et plus du double de celui des débardeurs, qui occupent le deuxième rang.

« À mesure que nos itinéraires s'allongent, nos corps nous lâchent. À partir de maintenant, fini le surmenage! », conclut-il.

-30-

**Ressources :** Voyez nos vidéos documentaires sur l'épuisement et l'équilibre travail et vie personnelle :  
<https://www.cupw.ca/fr/campagnes-et-enjeux/au-bord-de-lepuisement-voyons-y>

**Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :**

Service des communications du STTP, 613-882-2742 ou media@cupw-sttp.org (**anglais**)

Lise-Lyne Gélineau, présidente, section locale de Montréal du STTP, 514-914-0350 ou  
lise-lyne.gelineau@sttpmtl.com (**français**).

jyl sepb 225//scfp 1979